PARIS MOUVEMENTS DE RÉVOLTES

M. Rimbot

Dates clés depuis la fin du 18 ^{ème} siècles :
1789
1830
1848
1871

Sources:

1968 2019

- Sites web (taper les thèmes/dates dans le moteur de recherche du site) :

https://www.paris.fr/

https://www.larousse.fr/encyclopedie

https://www.radiofrance.fr/franceculture

- Manuels d'histoire universitaires :

Berstein et Milza, Histoire du XIXe siècle

Berstein et Milza, Histoire du XXe siècle. Tome 2 1945–1973

- Historiens contemporains :

Noiriel, Histoire populaire de la France, chp VI et VII.

Boucheron (dir.), Histoire mondiale de la France

- Journalistes et universitaires :

Le Monde diplomatique : Manuel d'histoire critique

- Sur la colère :

https://www.monde-diplomatique.fr/2016/05/DIDI HUBERMAN/55440

TRAVAIL À FAIRE :

- relever les informations importantes : causes, conséquences ; principaux acteurs.
- les rassembler dans une fiche (une fiche par date/révolte)
- rédiger une présentation courte pour chaque date :
- « Paris est aussi une ville de révoltes populaires. Par exemple, en XXXX, ... »

1789

Noiriel, Histoire populaire de la France, chp VI.

La prise de la Bastille (14 juillet 1789), le soulèvement des paysans et l'abolition des privilèges (nuit du 4 août 1789), les massacres de septembre 1792 et bien sûr la Terreur de 1793-1794. Cette matrice alimenta également les discours marxistes-léninistes visant à établir un lien entre la Révolution française et la révolution bolchevique de 1917. Elle fut ensuite mobilisée par leurs adversaires, les historiens libéraux, qui en conclurent que toutes les révolutions débouchaient nécessairement sur le totalitarisme.

Bien qu'aucun chercheur sérieux ne puisse plus aujourd'hui défendre ce genre de thèse, elle a contribué néanmoins à discréditer ce moment de notre histoire. En 2015, l'Institut d'histoire de la Révolution française, qui avait été créé par le Front populaire, a été supprimé. Après deux siècles de controverses, la période révolutionnaire a cessé d'être un enjeu de mémoire, remplacée par l'esclavage, la colonisation, la Grande Guerre, la Shoah. Et pourtant, dans le même temps, nos gouvernants n'ont jamais autant exalté les « valeurs républicaines ». Mais comment les Français pourraient-ils comprendre ce que signifient ces « valeurs », si l'on ignore le moment révolutionnaire qui leur a donné naissance ? (...)

<u>Doléances populaires :</u>

La mémoire officielle de la Révolution qu'ont véhiculée les institutions républicaines pendant plus de deux siècles a eu aussi pour inconvénient d'enfermer ces événements dans une perspective purement française alors qu'ils s'inscrivaient dans un très long cycle de contestation du pouvoir d'État ayant affecté toute l'Europe et l'Amérique du Nord. J'ai évoqué, dans les chapitres précédents, la naissance de la république des Provinces-Unies en 1579 et la révolution anglaise de 1642-1645. Comme l'a montré Pierre Serna, dans la seconde moitié du xviiie siècle, la dynamique révolutionnaire se développa à un rythme quasiment ininterrompu. Après les bouleversements de la guerre de Sept Ans (1756-1763), le thème de la « liberté » devint très populaire en Amérique. Les colons s'en emparèrent pour se libérer de la tutelle britannique lors de la révolution de 1776, et les esclaves en firent l'objet central de leur combat pour l'émancipation.

Dans le royaume de France, les contradictions multiséculaires du système féodal atteignirent leur paroxysme à la fin des années 1780. Les plus riches échappaient toujours à l'impôt et l'État ne pouvait plus taxer davantage les classes populaires. Le poids de la dette avait triplé en quinze ans, dépassant la moitié du revenu annuel. Elle était devenue d'autant plus pesante que les intermédiaires et les financiers en ponctionnaient une bonne partie par des taux d'intérêt exorbitants. Les élites qui gravitaient autour du roi en étaient convaincues : il

fallait prendre l'argent là où il était en taxant la rente foncière. Mais pour en arriver là, il était nécessaire de rompre avec un système fondé sur l'exemption des privilégiés.

(...)

Ces affrontements au sommet de l'État se déroulèrent dans un contexte marqué par la multiplication des révoltes contre les collecteurs d'impôts et les « accapareurs » qui spéculaient sur les denrées. Durement touchés par la dépression économique, la grande majorité des paysans et du petit peuple urbain devaient lutter quotidiennement pour ne pas tomber dans l'indigence. La très mauvaise récolte de 1788-1789 fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres. Le prix des grains augmenta à nouveau, plongeant dans la misère des millions de paysans ; ce qui priva du même coup l'industrie textile de son principal débouché. Les ouvriers-paysans perdirent leurs ressources complémentaires, les artisans et les compagnons furent acculés au chômage. Bref, tout le petit peuple de France fut sur le point de sombrer. Paris fut particulièrement touchée par cette crise multiforme. Dans les mois qui précédèrent la prise de la Bastille, les gabeleurs n'osaient plus entrer dans la ville, la garde ne parvenait plus à protéger les collecteurs d'impôts. La guérite de l'octroi (taxe perçue à l'entrée de la ville sur certaines denrées) était constamment menacée. Nul hasard donc si le point de départ de la Révolution eut lieu à Paris le 7 juillet 1789 le long de la ligne d'octroi.

La convocation des états généraux fut décidée par Louis XVI en août 1788. Le roi ayant émis le souhait que le peuple lui fasse part de « ses vœux » et de ses « réclamations », des cahiers de doléances furent ouverts dans tout le royaume. Soixante mille d'entre eux ont été conservés, offrant un matériau exceptionnel à l'historien. Une telle démarche collective, totalement inédite, fut possible parce que le niveau de développement de la culture écrite était suffisamment élevé pour généraliser la même procédure dans l'ensemble du royaume. À cette époque, trois millions de Français (sur une population totale de vingt-huit millions) savaient lire et écrire. L'enseignement élémentaire avait une finalité surtout religieuse, le maître d'école étant très souvent l'auxiliaire du curé. Cinquante mille jeunes étaient scolarisés dans les collèges, et on comptait entre douze et quinze mille étudiants.

(...)

Les hommes de loi jouèrent un rôle essentiel dans la rédaction de ces textes. Cette mainmise fut acceptée, voire sollicitée, par le peuple car elle donnait un cachet officiel à ses demandes, lesquelles avaient été jusque-là surtout orales. L'étude statistique réalisée par Philippe Grateau dans la sénéchaussée de Rennes montre que les communautés villageoises résistèrent bien souvent au pouvoir symbolique que détenaient ceux qui savaient bien parler et bien écrire. La parole des villageois fut confisquée par le président seulement dans une assemblée sur quatre. Dans l'immense majorité des cas, l'influence du président fut nulle ou partielle. Loin de se contenter de reprendre passivement à leur compte les propositions

urbaines, les paroisses rurales les adaptèrent, élaborant parfois des contre-projets. Les modèles rédigés dans les villes furent une source d'inspiration soumise à la critique. Les aspirations paysannes purent ainsi être intégrées dans les programmes élaborés par les élites urbaines. Elles transparaissent dans le rejet vigoureux du régime seigneurial, de l'impôt royal, des corvées.

Sans nier le rôle essentiel du centre parisien dans l'impulsion et l'homogénéité du processus, on constate que les appropriations furent extrêmement diverses selon les régions, en fonction des préoccupations locales et des milieux concernés. Dans les cahiers de doléances des paroisses du Quercy, on trouve très peu de choses sur les questions de l'égalité ou de l'éducation, mais le thème de la « liberté » apparaît fréquemment, focalisé sur la question des échanges économiques car beaucoup de viticulteurs étaient en lien avec les négociants bordelais. Dans la région nîmoise, marquée par deux siècles de conflits religieux, les cahiers de doléances furent plus sensibles aux discours des Lumières sur la tolérance et la liberté de conscience. En Catalogne, rares furent les cahiers qui abordèrent la question de l'école, car pour la majorité des habitants le français était une langue étrangère. De nettes différences apparaissent aussi entre les cahiers urbains, rédigés dans la langue abstraite du droit, et les cahiers ruraux plus concrets, plus proches des faits. Le milieu social influa également sur le contenu; les élites revendiquant surtout la liberté, alors que les classes populaires se prononcèrent plutôt pour l'égalité. Le filtre exercé par ceux qui tenaient la plume explique sans doute que les aspirations égalitaires aient été le plus souvent cantonnées à la question des droits et de l'impôt, sans aborder la question de la propriété.

Les assemblées chargées de rédiger les cahiers de doléance eurent aussi pour mission de choisir des représentants. Cette consultation électorale fut néanmoins réservée aux hommes propriétaires âgés de plus de vingt-cinq ans. Les femmes, les migrants, les domestiques, les apprentis, les compagnons, en furent donc exclus. La fraction supérieure des classes populaires eut ainsi la possibilité de s'exprimer au niveau local, mais le processus de délégation aux échelons plus élevés la priva de toute représentation au niveau national. Cette discrimination fut d'autant plus radicale que le roi ne voulut pas renoncer au principe ancestral du vote par ordre. La noblesse et le clergé, qui ne représentaient que 4 % de la population française, comptaient pouvoir maintenir ainsi leur position. Le roi accepta le doublement du nombre des représentants du Tiers, mais tant que le vote par ordre subsistait, les privilégiés conservaient leur hégémonie.

L'assemblée qui se réunit en mai 1789, à l'issue de cette vaste consultation, était donc doublement inégalitaire. Non seulement elle favorisait l'aristocratie aux dépens de toutes les autres classes de la société mais, au sein du tiers état, elle avantageait fortement la bourgeoisie de robe au détriment des classes populaires. Sur 1 139 députés (1 315 en comptant les suppléants), on ne trouvait qu'une quarantaine de paysans (des laboureurs aisés) et aucun artisan ou commerçant. La moitié des élus du tiers état étaient des gens de

robe, dont 200 avocats (sur 578 députés). À eux seuls, ces derniers étaient presque aussi nombreux que les nobles (270 députés) ou que les membres du clergé (291 députés). Ce système électoral inégalitaire fit pourtant la force du tiers état car l'élimination des classes populaires au profit des robins conforta l'homogénéité sociale de ce groupe d'élus, ce qui lui permit d'agir « comme un seul homme », alors que la noblesse et le clergé furent rapidement minés par leurs contradictions internes (des membres de la haute noblesse boycottèrent l'assemblée parce qu'ils ne voulaient pas cohabiter avec la petite noblesse).

La réunion des États généraux débuta en mai 1789. Les députés n'étaient encore que des porte-parole sans pouvoir politique. Néanmoins, le choix des modalités du vote (par ordre ou par tête) provoqua d'emblée un blocage. Il s'agissait là en effet d'un enjeu fondamental. Depuis le XIVe siècle, le roi de France avait convoqué les états généraux au nom d'une vision féodale de la société, entendue comme un assemblage de corps. Renoncer à ce système au profit d'un vote par tête, c'était reconnaître l'existence des individus qui composaient la nation et les placer sur un plan d'égalité. Les députés du tiers état qui défendaient le vote par tête campèrent d'autant plus fermement sur leurs positions qu'ils partageaient une culture commune, issue de leur formation juridique et alimentée par les multiples essais et pamphlets qui sortaient chaque jour de l'atelier des imprimeurs. La brochure la plus influente, celle que « tout le monde savait par cœur » si l'on en croit Michelet, fut éditée en janvier 1789 par l'abbé Sieyès, un député du clergé qui avait rallié le tiers état. Dans Qu'estce que le tiers état ?, tout son raisonnement était construit sur une vision de la société comme un ensemble d'individus dominé par la logique du nombre. Les députés du Tiers représentant les « quatre-vingt-seizièmes de la nation » incarnaient le peuple tout entier. Fort de ce principe, Sieyès proposa une motion, adoptée le 16 juin, dans laquelle les députés du Tiers se proclamèrent « Assemblée nationale ». Alors que les membres du clergé s'y rallièrent rapidement, les nobles refusèrent cet unanimisme en affirmant : « Ce ne sont pas nos seuls intérêts que nous défendons, Sire, ce sont les vôtres, ceux de l'État, ce sont enfin ceux du peuple français. »

(...)

Le premier réflexe de cette toute nouvelle Assemblée nationale constituante fut de décréter le « consentement à l'impôt ». Il s'agissait là en effet d'une décision fondamentale puisque, comme nous l'avons vu, l'État français s'était construit grâce à l'impôt et c'est l'impôt qui avait constitué les habitants du royaume en sujets. Pour que ceux-ci deviennent des citoyens, il fallait nécessairement qu'ils consentent librement à payer les taxes que la monarchie leur extorquait auparavant par la force.

Après la nuit du 4 août 1789 qui mit fin aux privilèges, il fut admis que chaque citoyen devait payer un impôt proportionnel à ses revenus. Quelques semaines plus tard, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, dans son article 14, érigea ce droit en principe fondateur de

la démocratie, reprenant à son compte le slogan des révolutions anglaise et américaine : « No taxation without representation », scandaient déjà les citoyens indépendantistes de Boston en 1776. Ce principe fondamental de la citoyenneté condamnait les impôts indirects. Les députés de l'Assemblée nationale supprimèrent donc la gabelle, les aides, les octrois, la ferme générale. Seuls furent maintenus les droits de douane et d'enregistrement. À l'issue de la période révolutionnaire, l'imposition des Français reposa sur quatre impôts directs : la contribution personnelle et mobilière (sur les revenus tirés de l'industrie et de la rente), la contribution foncière (sur les terrains), la patente qui taxait les signes extérieurs de richesse, auxquelles s'ajouta la contribution sur les portes et fenêtres en 1798. Cette même année, l'octroi à l'entrée des villes avait par ailleurs été rétabli. Ce système fiscal fut maintenu jusqu'en 1914. Le montant total de l'impôt fut fixé chaque année par l'Assemblée nationale, puis réparti entre les départements, les arrondissements et les communes. Il fut également décidé que les agents chargés de collecter les impôts seraient élus par le peuple.

La confiance des représentants du tiers état dans leur force collective fut décuplée par les événements qui se déroulaient au même moment en dehors de la scène parlementaire. Les États généraux s'étaient ouverts dans un climat de révolte urbaine généralisée. Depuis le début de l'année 1789, l'agitation populaire avait gagné tout le pays. Plusieurs centaines d'émeutes avaient éclaté contre la cherté du pain ; les « accapareurs » étaient traqués, les boulangeries pillées. À Paris, les barrières de l'octroi furent prises d'assaut. La colère du petit peuple se tourna contre Jean-Baptiste Réveillon, le riche patron d'une manufacture de papier peint du faubourg Saint-Antoine, suspecté de vouloir baisser les salaires. Le lundi 27 avril 1789, des milliers d'ouvriers, d'artisans, de petits patrons, de manœuvres au chômage se dirigèrent vers l'Hôtel de Ville, aux cris de « Mort aux riches ! Mort aux aristocrates! Mort aux accapareurs! Le pain à deux sous! À bas la calotte! À l'eau les foutus prêtres! » La protestation tourna à l'émeute et la répression fit plusieurs dizaines de morts. On retrouve ici le mécanisme que j'ai décrit plusieurs fois dans les chapitres précédents. Lorsque les fractions les plus démunies du peuple se révoltent, la violence se déchaîne, provoquant l'angoisse des autres composantes de la population. Les milices bourgeoises décident alors de se mobiliser pour faire face aux classes dangereuses.

La colère populaire s'intensifia brutalement quand le roi décida de concentrer aux portes de Paris vingt mille soldats appartenant à des régiments étrangers. La rumeur d'un coup de force imminent fut l'étincelle qui déclencha un soulèvement incontrôlable. Les deux tiers des émeutiers qui s'emparèrent de la Bastille le 14 juillet 1789 venaient du faubourg Saint-Antoine. Leur combat s'inscrivait dans le droit fil des luttes multiséculaires qu'ils avaient menées contre les privilégiés. Néanmoins, à la différence de toutes les émeutes urbaines qui s'étaient produites jusque-là, il ne s'agissait plus d'un acte désespéré, mais d'un mouvement d'émancipation collective. La fureur du peuple ne pouvait plus être manipulée par telle ou telle fraction de la classe dominante. Elle s'inscrivait dans une aventure totalement inédite

cherchant à articuler les formes primitives de la révolte avec les nouveaux moyens pacifiques de lutte sociale qu'offrait la démocratie.

1830

Les Trois Glorieuses : 27, 28 et 29 juillet 1830

Berstein et Milza, Histoire du XIXe siècle

La chute de Charles X (1828-1830)

Dans ces circonstances difficiles, Charles X va révéler son inconsistance et montrer son incapacité à poursuivre le compromis entre les deux France dont Louis XVIII avait senti la nécessité. Dans un premier temps, il appelle au gouvernement un député de droite modéré, Martignac, habile, dévoué, dépourvu d'ambition personnelle et qui, comme jadis Decazes, prône la conciliation. Mais il ne dispose ni de la confiance du roi, qui n'approuve pas son esprit conciliant, ni de celle de la Chambre, où les ultras le trouvent trop libéral et les libéraux trop modéré. Contraint de louvoyer, il mécontente tout le monde par des mesures contre l'influence excessive du clergé sur la société (qui alarment les évêques et les royalistes) sans accepter d'aller aussi loin que le souhaitent les libéraux dans la libéralisation de la presse ou la réforme des conseils municipaux, d'arrondissement et départementaux. Contraint de retirer ce dernier projet, Martignac s'en trouve affaibli et Charles X le renvoie avec soulagement après le vote du budget, le 8 août 1829.

Le roi décide alors de nommer un ministère selon son cœur dans lequel entrent les plus extrémistes des ultras. Sous l'autorité du prince de Polignac, émigré notoire, entrent au gouvernement le comte de La Bourdonnaye qui symbolise la Terreur blanche et le général de Bourmont, ancien chouan qui a déserté sous les Cent-Jours. Constitué d'hommes sans expérience politique, le ministère « Coblentz, Waterloo, 1815 » est d'emblée impopulaire et l'opposition se déchaîne contre lui. Le parti libéral trouve un symbole en La Fayette, témoin vivant de la Révolution. À l'extrême-gauche se forme un parti républicain sous l'inspiration de l'avocat Armand Marrast, qui réunit surtout des étudiants. Plus dangereux pour le régime est le parti orléaniste qui, sous le parrainage de Talleyrand et du journal qu'il inspire, Le National, créé par trois jeunes journalistes, Thiers, Mignet et Armand Carrel fait la propagande du duc d'Orléans, cousin du roi, fils du régicide Philippe-Égalité, et qui a combattu dans les années de la Révolution.

Or devant cette opposition qui gagne en puissance, le gouvernement a la maladresse d'entrer en conflit avec la Chambre. Le 2 mars 1830, le roi prononce, à l'ouverture de la session, un discours menaçant à quoi répond une Adresse votée par 221 députés qui marque que le gouvernement n'a pas la confiance de la Chambre. Le roi ajourne celle-ci, puis la dissout le 16 mai. Les nouvelles élections en juillet ramènent une majorité d'opposants (274). Refusant de s'incliner devant ce verdict, le roi prend l'initiative du coup d'État. Le 25 juillet, s'appuyant sur l'article 14 de la Charte, il signe quatre ordonnances. La première

supprime la liberté de la presse et rétablit la censure ; la seconde dissout la Chambre que viennent de désigner les électeurs ; la troisième modifie le régime électoral en refusant désormais de prendre en compte la patente payée par les commerçants et les industriels dans le cens électoral ce qui revient à éliminer la bourgeoisie du nombre des électeurs ; enfin, la quatrième fixe au mois de septembre la date des nouvelles élections.

C'est de la bourgeoisie, menacée dans ses droits politiques, que vient la résistance. À l'appel de Thiers, les journalistes rédigent une protestation dénonçant la violation de la légalité et appelant à l'insurrection. Industriels et négociants ferment leurs ateliers, donnant ainsi congé à leurs employés dont beaucoup se joignent aux émeutes. À partir du 28 juillet, des barricades sont dressées auxquelles participent ouvriers et jeunes bourgeois, tandis que les soldats de Marmont, appelés pour rétablir l'ordre s'enlisent dans les quartiers aux rues étroites du nord et de l'est de Paris. Le 29 au soir, Marmont qui a échoué dans sa mission, se replie sur Saint-Cloud où le roi est réfugié.

L'insurrection populaire est victorieuse. Les députés confient le commandement de la Garde nationale à La Fayette et nomment une Commission de cinq membres pour administrer Paris. C'est au sein de l'élite que va se jouer l'issue politique de la révolution de 1830. En dépit de l'action des républicains qui, appuyés sur le mouvement populaire, tentent d'obtenir la proclamation de la République, c'est le mouvement orléaniste qui détient l'initiative. Thiers rédige une proclamation, affichée sur les murs de Paris, préconisant l'arrivée au trône du duc d'Orléans, « prince dévoué à la cause de la Révolution ». En dépit de sa prudence, le duc, auquel se rallient La Fayette, une grande partie des doctrinaires et la majorité des députés, finit par accepter la lieutenance générale du royaume.

Charles X, qui se considère toujours comme roi, accepte le 31 juillet la nomination du duc d'Orléans comme lieutenant-général du royaume et abdique en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux, le 2 août. Il commence alors, drapeau blanc déployé, une retraite vers l'ouest et s'embarque le 16 août pour l'Angleterre à Cherbourg. Il mourra 6 ans plus tard en Autriche.

Le 9 août, après avoir prêté serment à la Charte révisée, le duc d'Orléans est proclamé roi des Français sous le nom de Louis-Philippe ler. Pour n' avoir pas su préserver le compromis entre les deux France institué par Louis XVIII, Charles X a perdu son trône.

(...) La Révolution de Juillet et le régime qui en est issu sont interprétés, y compris par les contemporains, comme la victoire de la bourgeoisie sur l'aristocratie d'Ancien Régime. Le rétablissement du drapeau tricolore en est le symbole. Cette victoire de la bourgeoisie, attestée par la conquête qu'elle fait du pouvoir législatif, est complétée par sa mainmise sur le pouvoir local (qui fait élire les conseillers municipaux par les électeurs les plus imposés de

la Commune) et par la loi sur la Garde nationale qui réserve l'accès des douze légions à ceux qui ont les moyens de s'équiper à leurs frais.

Illustration:

Peinture : Delacroix, La liberté guidant le peuple (1831)

Littérature : Gavroche, le gamin de Paris, dans Les misérables, de Victor Hugo (pour

l'insurrection et les barricades de 1832)

1848 Le Printemps des Peuples

Berstein et Milza, Histoire du XIXe siècle

Pendant huit ans, gouvernant en parfait accord avec Louis-Philippe, Guizot tente de mettre ses théories en pratique. Pour lui, la monarchie constitutionnelle appuyée sur un système électoral censitaire, est le régime parfait. En libéral cohérent, il juge qu'il est légitime que le gouvernement soit exercé par les élites qui ont révélé leurs capacités en acquérant la richesse et l'instruction. À ses yeux, le rôle de l'État consiste à favoriser, par le développement économique, la croissance de la bourgeoisie (qu'il nomme « classe moyenne » puisqu'elle se situe entre l'aristocratie et le peuple). « Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne» devient le mot d'ordre de la Monarchie de Juillet telle que la modèle Guizot. Pour lui, aucun obstacle ne s'oppose à ce que s'élèvent du peuple les plus compétents, les plus habiles, les plus travailleurs, qui accéderont ainsi au groupe politiquement actif.

Aussi la politique de Guizot consiste-t-elle à faire régner le calme à l'intérieur pour permettre le développement économique. À cette fin, il s'applique à rendre la Chambre docile pour y trouver des majorités automatiques et l'un des moyens employés est l'élection de députés-fonctionnaires (ils seront près de 200) dont la docilité est garantie par le fait que leurs moyens d'existence dépendent de l'État (il n'existe pas à l'époque d'indemnité parlementaire). Quant aux autres, ils sont l'objet d'une corruption systématiquement organisée où les décorations, les nominations, les prébendes sont les moyens habituels de la formation des majorités. Le débat politique ainsi paralysé, le roi et Guizot peuvent se consacrer au développement économique : la loi de 1842 permet la concession à des compagnies privées du réseau ferroviaire projeté, l'exposition universelle de 1844 montre que l'industrialisation du pays est la grande affaire du pouvoir.

En revanche, Guizot s'oppose avec obstination à toute réforme qui pervertirait un système politique qu'il juge parfait. Il rejette la réforme électorale qui permettrait d'abaisser le cens à 100 francs et de faire voter les « capacités », c'est-à-dire les gens instruits même s'ils ne paient pas le cens électoral. Il est encore plus opposé à la mesure, réclamée avec ardeur par l'opposition, qui établirait l'incompatibilité entre les fonctions publiques et les mandats parlementaires. Cette obstination dans le refus de toute réforme vaut à Guizot, surnommé « le maître d' école », Une profonde impopularité auprès de la petite bourgeoisie, des étudiants et même d'une partie du personnel politique. Mais le roi et le président du Conseil n'en ont cure, persuadés de la justesse de leur politique.

En fait, c'est la conjonction de cette opposition et de difficultés économiques qui va avoir raison du régime. Depuis 1846, de mauvaises récoltes de blé et une maladie qui fait pourrir les pommes de terre ont provoqué la disette dans les campagnes, la hausse du prix du pain et la misère ouvrière. Dans ce contexte difficile, un simple incident va dégénérer en révolution. Pour imposer la réforme électorale et la loi sur les incompatibilités, l'opposition a organisé une campagne de banquets dans le pays, au cours desquels les orateurs attaquent le ministère.

Le 22 février 1848, l'un de ces banquets ayant été interdit à Paris, des manifestations ont lieu dans la capitale. Elles deviennent si vives que le roi décide le 23 février de renvoyer Guizot. La nuit, la ville s'illumine et une foule en liesse proclame sa joie du renvoi du «maître d'école ». C'est alors qu'une échauffourée se produit entre les manifestants et la troupe qui protège le ministère des Affaires étrangères où réside encore Guizot : les soldats tirent et on relève seize morts. Toute la nuit, les républicains promènent les cadavres sur une charrette à la lueur des torches. Le lendemain, 24 février, Paris se couvre de barricades et l'armée se montre impuissante à enrayer l'émeute, tandis que la Garde nationale crie « Vive la réforme ! »

Découragé, le roi, âgé de 74 ans, abdique en faveur de son petit-fils, le comte de Paris. Mais à l'Hôtel-de-Ville, les chefs républicains constituent un gouvernement provisoire qui proclame la République. Les deux expériences de monarchie constitutionnelle tentées en France depuis 1815 ont donc successivement échoué. Cet échec est fatal à la monarchie qui apparaît désormais liée, aux yeux des Français, à une forme de régime autoritaire et personnel. Cette issue, qui marque profondément l'histoire nationale, est sans doute imputable à ces deux monarques vieillis et apparemment incapables d'accepter les évolutions de la société. Il est vrai que Charles X et Louis-Philippe ont, l'un et l'autre, glissé vers leurs aspirations profondes, la réaction pour l'un, le conservatisme pour l'autre, sans consentir les indispensables compromis. Mais sans doute faut-il aussi tenir compte d'une culture politique nationale modelée par l'épisode révolutionnaire et qui considère comme inacceptable l'évolution lente des institutions qu'adopte au même moment un Royaume-Uni où la tradition pèse davantage.

Il reste à la France à trouver le régime idéal correspondant aux aspirations de la société et, en 1848, cette quête se poursuit pour longtemps.

Après la chute de la Monarchie de Juillet en février 1848, la Seconde République renoue aussitôt avec une politique coloniale plus libérale, esquissée sous la Révolution française. Dès le 27 avril est proclamée l'abolition complète et immédiate de l'esclavage. Le gouvernement provisoire, puis la Constitution de novembre 1848 décident en outre d'intégrer les colonies dans la République en leur accordant le droit d'élire des représentants à l'Assemblée nationale.

L'Algérie est même divisée en trois départements (Alger, Oran et Bône). Mais le principe du suffrage universel, adopté avec enthousiasme en métropole, passe mal dans les colonies. L'acquisition des droits civiques pour les anciens esclaves noirs reste souvent purement théorique. En Algérie, on refuse d'emblée toute politique d'assimilation en réservant les droits civiques aux colons français ou naturalisés, excluant du droit de vote les colons d'origine étrangère, alors légèrement plus nombreux que les Français, les juifs autochtones et la grande masse des musulmans. L'expropriation des terres indigènes s'y poursuit, la Seconde République continuant la politique de peuplement du régime précédent en ajoutant aux colons volontaires des ouvriers parisiens « déportés » après la fermeture des Ateliers nationaux et la révolution de juin 1848.

1871 La Commune de Paris

Berstein et Milza, Histoire du XIXe siècle Le Monde diplomatique : Manuel d'histoire critique

Le drame de la Commune

L'insurrection de la Commune est une conséquence directe du long siège de la capitale. Exaltée par la résistance opposée à l'invasion prussienne, la population parisienne avait vécu dans l'illusion que, comme lors de la Révolution, elle allait vaincre l'ennemi prussien par la levée en masse des citoyens. Il en résulte un esprit révolutionnaire canalisé par la profusion de clubs, de journaux, de brochures, tandis que la Garde nationale, formée d'éléments populaires, constitue une force que tentent d'utiliser les groupes jacobins, partisans d'une dictature de Salut Public, mais aussi les blanquistes et les socialistes affiliés à l'Internationale. Depuis le 15 février, toutes ces tendances sont représentées au Comité central de la Garde nationale, qui réunit les chefs de bataillon. Dans ce contexte, la signature de l'armistice et l'entrée des Prussiens dans Paris sont considérées comme une humiliation insupportable due à la trahison de Thiers et d'une Assemblée rurale et monarchiste envers qui les Parisiens n'ont que méfiance. Or les maladresses de l'Assemblée vont faire éclater les virtualités révolutionnaires que recèle la situation. L'installation de l'Assemblée à Versailles qui « décapitalise » Paris, la suppression de la solde de la Garde nationale, seule ressource de nombreux foyers ouvriers, la fin du moratoire des effets de commerce et des loyers — ce qui signifie, compte tenu de la cessation des affaires due au siège, la faillite ou l'expulsion de nombre de Parisiens — portent à son comble l'exaspération du peuple de la capitale. Dans ces conditions, la décision prise par le gouvernement, le 18 mars, de faire enlever des hauteurs de Montmartre et de Belleville les 227 canons achetés par souscription va déchaîner l'émeute. L'opération, mal conduite, provoque une manifestation populaire, une fraternisation entre les soldats et la foule, l'arrestation, puis l'exécution des généraux Lecomte et Clément Thomas. Pendant que les insurgés occupent la capitale, Thiers fait évacuer Paris sans combat, décidé à reconquérir la ville par la force, et il installe le gouvernement à Versailles.

Maîtres de Paris, les insurgés s'organisent. Le 26 mars, le Comité central de la Garde nationale fait élire un Conseil de la Commune comprenant des modérés, des socialistes (comme Eugène Varlin et Benoît Malon), des blanquistes (tels Ferré, Rigault, Vaillant) et des jacobins comme Delescluze et Jules Vallès. Le Comité central annonce un programme surtout politique qui comporte l'affermissement de la République et l'autonomie et l'association des communes de France. Il prend des mesures comme l'adoption du drapeau rouge, la séparation de l'Église et de l'État et l'élection des fonctionnaires. Sur le plan

économique et social, il se contente de quelques mesures d'urgence (prolongation des échéances, suppression du travail de nuit, remise des loyers et restitution à leur propriétaire des objets détenus au Mont-de-Piété). Mais le Comité central ne touche pas à l'encaisse or de la Banque de France et se contente de demander à l'institut d'émission une avance de 7 millions. On est bien loin de la révolution prolétarienne que les marxistes ont voulu voir dans la Commune de Paris, même si cette insurrection populaire et patriotique n'est pas dénuée d'esprit de classe face à la bourgeoisie et au monde paysan.

Il est vrai que l'histoire de la Commune est avant toute chose celle d'une guerre civile de deux mois. Très vite, la Commune est isolée : les mouvements qui se produisent à Lyon, à Narbonne, à Marseille sont rapidement réprimés. Et alors que Thiers obtient de Bismarck la constitution d'une armée de 130 000 hommes, sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon, qui se rassemble au camp de Satory, les 160 000 communards, dont seulement 30 000 sont véritablement organisés militairement, sont commandés par des chefs improvisés, à l'exception de Rossel, officier rallié à l'insurrection, et n'osent prendre l'initiative des combats. Lorsque ceux-ci s'engagent en avril, ils prennent d'emblée un caractère impitoyable. Les communards pris les armes à la main sont fusillés par les troupes du général de Galliffet ; à quoi la Commune répond par le décret des otages, le 5 avril : ecclésiastiques et bourgeois arrêtés répondent sur leur vie des actes des « Versaillais ». Symboliquement, les communards démolissent la maison de Thiers et font déboulonner la colonne Vendome, élevée à la gloire de Napoléon 1er.

Le déséquilibre des forces est tel que l'issue de la guerre civile ne fait aucun doute. Les forts qui protègent la capitale tombent un à un. Le 21 mai, les Versaillais entrent dans Paris par la porte de Saint-Cloud, Jusqu'au 28 mai, durant la «semaine sanglante », d'impitoyables combats de rues se livrent dans la capitale. Les barricades élevées par les communards, les gestes désespérés de ceux-ci qui, dans leur retraite, incendient les Tuileries, l'Hôtel-de-Ville, la Cour des comptes, les exécutions d'otages (dont Mgr Darboy, archevêque de Paris) ne peuvent empêcher la progression des troupes versaillaises, qui fusillent sans jugement près de 20 000 personnes. Les derniers combats ont lieu le 28 mai dans le cimetière du Père-Lachaise où des exécutions sommaires ont lieu au « Mur des fédérés ».

La répression est à la mesure de la violence de cette guerre civile. On procède à plus de 40 000 arrestations et, jusqu'en 1875, les conseils de guerre prononcent 13 000 condamnations à la déportation en Algérie ou en Nouvelle-Calédonie. Le mouvement ouvrier est brisé pour dix ans. Mais paradoxalement, la République n'est pas atteinte par ce soulèvement. Aux yeux des groupes dominants de la société française, bourgeois et paysans, elle se trouve au contraire consolidée par la capacité de maintenir l'ordre social dont elle a administré la preuve.

Complément Le Monde diplomatique, Manuel d'histoire critique :

Le 18 mars, c'est autant une protestation patriotique qu'une affirmation subversive de souveraineté par en bas qui préside au soulèvement, lorsque le Paris populaire refuse d'abandonner ses canons forgés par souscription pour lutter contre l'empereur allemand. Cette révolution unique échappe aux catégories usuelles. La Commune, seule insurrection parisienne légitimée par une élection locale (le 26 mars), est le paroxysme de la République démocratique et sociale, ce « questionnement libertaire de la démocratie » (Jacques Rougerie) où les représentants ne sont que « tolérés » par des citoyens qui entendent participer réellement au gouvernement quotidien. Les communards ont changé les relations de

La guerre civile explique en partie ces inaboutissements. Mais surtout, en se gouvernant eux-mêmes et en pratiquant une laïcisation radicale, les insurgés accomplissaient pleinement ce qui était au cœur de leurs attentes révolutionnaires. Le reste – refondation égalitaire des services publics ; développement des associations de producteurs ; « instruction intégrale » laïque, gratuite et obligatoire, entre autres – fut discuté, mais pouvait attendre un peu

pouvoir, mais assez peu la domination masculine ; ils ont voulu mettre fin à

l'exploitation, mais ont finalement épargné la propriété privée.

Les lendemains de la Commune révèlent une situation politique difficile. Si la majorité des Français semble avoir approuvé l'écrasement de la Commune, elle paraît se prononcer davantage pour une République conservatrice que pour les monarchistes qu'elle a désignés en février. Les élections complémentaires de juillet 1871, destinées à combler les vacances dues aux candidatures multiples, voient l'élection de 99 républicains sur 114 élus. L'Assemblée monarchiste, suspecte aux yeux de l'opinion en raison de la volonté de certains de ses membres d'envoyer à Rome un corps expéditionnaire pour rétablir le pouvoir temporel du pape, sait que ses jours sont comptés et souhaiterait procéder le plus rapidement possible à la restauration monarchique. Mais elle se heurte à l'intransigeance du comte de Chambord qui refuse d'être un monarque constitutionnel et affirme, dans un manifeste rendu public le 6 juillet 1871, sa fidélité au drapeau blanc. Toute entente entre légitimistes et orléanistes devient dès lors impossible, si bien qu'il n'est d'autre solution pour la majorité monarchiste que de gagner du temps en prolongeant le pouvoir de Thiers. En août 1871, la loi Rivet donne à celui-ci le titre de Président de la République en attendant qu'il soit statué sur les «institutions définitives du pays ». Conservant en même temps les fonctions de chef de gouvernement et de député, Thiers dispose d'un pouvoir considérable. Il va en profiter pour accomplir en peu de temps une œuvre importante qui jette les bases d'un État politiquement libéral et socialement bourgeois et conservateur.

1968

Mai

Berstein et Milza, Histoire du XXe siècle Tome 2 Le Monde diplomatique : Manuel d'histoire critique

La crise de mai-juin 1968

La crise de 1968 est fondamentalement une crise de société qui touche à peu près au même moment tous les grands pays industriels, États-Unis, Japon, République fédérale d'Allemagne. Ce n'est que tardivement, par raccroc, qu'elle se greffe sur la réalité politique française et semble devoir emporter un régime qui, depuis 1965, paraît à bout de souffle. Mais sa signification dépasse très largement le cadre du politique et plonge ses racines dans la psychologie collective des sociétés industrielles à l'âge de la croissance.

Ceci est particulièrement vrai de la première phase du mouvement, la phase étudiante. Elle prend naissance dans les Universités où la jeunesse intellectuelle conteste violemment la « société de consommation » qui écrase la personnalité de l'homme au nom du productivisme, et aboutit à la frénésie de consommation des uns pendant qu'une grande partie du monde croupit dans la misère et que, même dans les pays riches, nombreux sont ceux qui connaissent des difficultés considérables. On voit ainsi se mêler dans la jeunesse étudiante des thèmes généreux de justice sociale, des thèmes fondés sur la volonté de libérer l'homme de toutes les entraves qui pèsent sur lui, qu'elles soient sociales, administratives, religieuses, etc., et des thèmes plus nettement politiques qui consistent à lutter contre la société capitaliste, accusée d'être à la source de toutes les injustices et de toutes les contraintes.

Cette dernière partie du programme est le fait des étudiants « gauchistes » qui rassemblent, à la fois contre la société capitaliste et contre le communisme bureaucratique de style soviétique, des anarchistes libertaires, des admirateurs du maoïsme chinois (ou de ce qu'on en connaît), des trotskistes, des marxistes non communistes, etc. La crise débute dans la nouvelle faculté de Nanterre, ensemble de bâtiments neufs bâtis au centre d'un bidonville, où apparaît de manière flagrante le contraste entre la richesse de la société privilégiée et la misère des plus pauvres. Le 22 mars 1968, les étudiants gauchistes occupent la salle du conseil de cette faculté. Dans les semaines qui suivent, le «mouvement du 22 mars» rassemblant les divers groupes gauchistes, sous la conduite de l'étudiant en sociologie Daniel Cohn-Bendit, multiplie les actions dont l'objet est de contraindre la société à « démasquer son vrai visage », celui de la répression, baptisé pour la circonstance «fascisme». En fait, ces étudiants, s'ils mettent en cause le fonctionnement de l'Université afin d'entraîner avec eux la masse de leurs condisciples, rejettent toute attitude syndicaliste. L'Université n'est pour

eux que Sa base d'où pourrait partir la révolution qui jettera bas la société capitaliste. Or ce projet Va être servi par les maladresses du gouvernement. Le 2 mai 1968, la faculté de Nanterre est fermée. Les étudiants « gauchistes » se transportent alors au Quartier Latin où ils trouvent l'appui des étudiants de la Sorbonne. Le 3 mai, la police intervient pour faire évacuer la Sorbonne. Il s'ensuit des bagarres entre étudiants et forces de l'ordre au Quartier Latin, qui durent une partie de la nuit. L'engrenage manifestations-répression est dès lors mis en place. Jour après jour, les cortèges étudiants se heurtent à la police et les affrontements dégénèrent en émeutes. Le 10 mai, des barricades sont érigées et de véritables combats se déroulent dans la capitale; des véhicules sont incendiés, il y a des blessés, mais en dépit de la violence des heurts, aucun mort. Les étudiants gauchistes reçoivent l'appui du syndicat étudiant, l'UNEF, et du Syndicat national de l'enseignement supérieur. Un climat révolutionnaire provoqué par les étudiants s'est installé en France, dont nul ne sait sur quoi il débouchera. Le gouvernement, pris au dépourvu, est débordé par cette situation inattendue (le Premier ministre Pompidou est d'ailleurs en voyage en Afghanistan.) De même, syndicats et partis politiques ne savent comment analyser le mouvement, qui n'entre pas dans leurs concepts classiques. Seul le parti communiste prend clairement parti ; il désavoue l'agitation gauchiste dans laquelle il voit «une alliée objective du pouvoir gaulliste et des grands monopoles capitalistes» pour diviser les forces démocratiques.

En fait, l'ampleur du mouvement ne peut permettre aux partis et syndicats de gauche de rester à l'écart, au risque de ne pouvoir bénéficier des retombées politiques de l'agitation. Peu désireux d'épouser les mots d'ordre de la «commune étudiante », ils trouvent cependant un terrain d'entente avec elle en organisant le 13 mai une grande manifestation contre la répression policière, assortie ce même jour d'une grève générale.

La grève générale du 13 mai fait débuter la seconde phase des événements de mai-juin 1968, qualifiée de «phase sociale ». Si l'agitation étudiante se poursuit, l'attention est désormais attirée sur la multiplication des grèves avec occupation de locaux qui, nées spontanément, gagnent progressivement tout le pays, s'étendant sans discontinuer jusqu'au 27 mai. Elles commencent à l'usine Sud-Aviation de Nantes dès le 14 mai et reçoivent le 16 mai un appoint décisif avec le débrayage de la forteresse ouvrière de Billancourt, Renault.

En dépit des efforts des étudiants pour lier leur mouvement à celui des ouvriers, ceux-ci demeurent méfiants et s'en tiennent à leurs propres revendications. Or, celles-ci sont multiples, souvent confuses, allant de la solution de problèmes purement locaux à la modification des conditions de travail dans l'entreprise, voire à une contestation radicale du rôle de la maîtrise, du travail à la chaîne ou à l'exigence de la reconnaissance de la responsabilité du travailleur dans l'entreprise. C'est dire qu'à côté de revendications classiques se font jour un malaise et une insatisfaction dus aux modifications structurelles des conditions de travail. Souvent débordés par la base, les syndicats tentent de canaliser le mouvement en s'efforçant tant bien que mal d'articuler les désirs confus des grévistes. À cet

égard, deux langages se font jour, celui de la CGT soutenue par le parti communiste, qui s'en tient aux demandes classiques d'augmentation des salaires, celui de la CFDT (née en 1964 de la « déconfessionnalisation » de la majorité de la CFTC) et du PSU, plus proches de «l'esprit de mai », qui réclame une profonde modification des structures de la société et de l'entreprise. Désireux de trouver un interlocuteur avec qui négocier afin de reprendre en main une situation fuyante, le Premier ministre Georges Pompidou, qui multiplie les initiatives et tient le premier rôle, alors que le général de Gaulle est découragé, décide d'ouvrir des discussions avec les syndicats et le patronat. Il choisit délibérément de donner satisfaction à la CGT, le plus puissant des syndicats français mais aussi celui dont les exigences apparaissent comme les moins fondamentales pour l'avenir. Le 27 mai, les accords de Grenelle concèdent aux ouvriers des augmentations de salaires, la diminution du temps de travail, le droit syndical dans l'entreprise. Mais ce succès du Premier ministre est sans lendemain. Les salariés de Renault rejettent les accords qui leur sont présentés par Georges Séguy, secrétaire général de la CGT. Les grèves continuent donc, et le pouvoir n'a pas réussi à trouver une prise qui lui permettrait d'agir sur une situation imprévisible.

L'échec des négociations sociales transfère la crise sur le terrain politique. L'incapacité du pouvoir à agir sur les événements, le silence prolongé du général de Gaulle qui s'enferme dans le mutisme après la proposition d'un référendum sur la participation qui n'atteint pas l'opinion et ne joue aucun röle sur les événements, donnent le sentiment que la succession est ouverte. Devant cette impression de vide politique, des solutions divergentes se présentent. Le 27 mai, au stade Charléty, en présence de Pierre Mendès France qui est acclamé, mais demeure silencieux, les étudiants, appuyés par des syndicalistes, exigent de profondes réformes. Le 28 mai, François Mitterrand demande la formation d'un gouvernement provisoire présidé par Pierre Mendès France (qui fait savoir qu'il accepterait ce mandat s'il lui était confié par la gauche unie), lui-même étant candidat à la présidence de la République. Quant au parti communiste, il réclame un « gouvernement populaire» dont nul ne comprend très bien ce qu'il signifie, sauf que les communistes sont prêts à y participer. Cette crise du pouvoir atteint son point culminant les 29 et 30 mai avec la « disparition » du général de Gaulle. Pendant que les spéculations vont bon train sur une éventuelle démission du chef de l'Etat qui se serait retiré à Colombey, serait parti pour l'étranger, etc., le général de Gaulle est à Baden-Baden où il confère avec le général Massu, commandant en chef des troupes françaises en Allemagne, qui semble l'avoir convaincu de reprendre les choses en main. De fait, le 30 mai, le général de Gaulle passe à la contreoffensive. Il annonce la dissolution de l'Assemblée nationale et lance un appel à l'action civique des Français pour soutenir le régime. Le soir même, sous la conduite des principaux chefs gaullistes, 500000 personnes répondent à cet appel en défilant aux Champs-Élysées. Pour le mouvement de mai, c'est le début du reflux. Grèves et occupations d'usines cessent progressivement durant le mois de juin. Quant aux partis politiques, abandonnant toute velléité d'assurer dans l'immédiat la succession du régime, ils préparent les élections prévues pour le remplacement de l'Assemblée nationale.

Complément Mai 68 :

EUROPE 1

 $\underline{https://www.youtube.com/watch?v=AJLf52THweQ}$

https://www.radiofrance.fr/francebleu/podcasts/mai-68-a-paris-thierry-boeuf-7092673

https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-mai-68

https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-mai-68-archives

Novembre 2018 – hiver printemps 2019

Les Gilets jaunes

Pistes de réflexions, au-delà de l'information « sensationnelle » :

https://www.youtube.com/watch?v=hIz4C3kFjuY (BFM TV)

https://www.amnesty.fr/actions-mobilisation/film-un-pays-qui-se-tient-sage

https://www.arretsurimages.net/emissions/arret-sur-images/gilets-jaunes-on-veut-montrerque-la-foule-est-hysterique-sauvage-barbare

https://www.arretsurimages.net/emissions/arret-sur-images/peuple-populaire-populistes-en-1936-bfmtv-aurait-pu-reperer-des-ouvriers-antisemites

https://www.arretsurimages.net/emissions/arret-sur-images/representations-du-peuple-on-ne-voit-jamais-la-misere-des-basses-classes-moyennes